

*Date: 1822 Le coke est un combustible
nouvellement introduit, Notes de Mr D'Arcet*

*Extrait des Annales de l'industrie Nationale
et Etrangère ou Mercure
technologique... Tome septième, P143 et 144*



Les Le coke est un combustible nouvellement introduit dans les ateliers de Paris; il y est déjà si recherché que plusieurs fabricants en préparent avec bénéfice en distillant du charbon de terre dans des fours, et même dans des chaudières et des cornues de fonte, sans recueillir le gaz et les autres produits de la distillation. La voie de coke, qui se vend ordinairement de 50 à 55 fr., a été dernièrement vendue jusqu'à 68 fr. sans qu'il en soit resté en magasin par suite de cette augmentation de prix; et des fondeurs qui emploient ce combustible disent qu'ils font, avec une dépense de 14 fr., ce qu'ils ne pouvaient faire autrefois qu'en brûlant pour 36 fr. de charbon de bois. On voit donc que s'il est vrai d'avancer que le succès des usines d'éclairage par le gaz dépend surtout de la vente du coke à bon prix, il est aussi exact de dire que jusqu'ici le prix du coke a été très-favorable à ces établissements et aux consommateurs. S'il est probable que la concurrence entre les usines d'éclairage fera baisser le prix du coke, il l'est encore plus que la concurrence entre les fondeurs et les différents métiers où s'emploie le charbon de bois nécessitera l'emploi d'une grande quantité de coke et en soutiendra le prix.

Le coke sera employé dans beaucoup de circonstances où l'on voudra avoir à bas prix du feu sans fumée, comme dans les ménages, dans les fabriques situées au centre des villes, etc., etc. Déjà l'autorité en ordonne l'emploi dans les circonstances où des plaintes graves sont portées contre des ateliers dans lesquels les fourneaux ne peuvent pas être rendus fumivores. Ajoutons que la concurrence des usines d'éclairage doit faire tomber les fabriques où l'on prépare le coke sans tirer parti du gaz, qu'alors l'approvisionnement de Paris en coke sera fait par ces usines, et que le prix de ce combustible fourni exclusivement par des manufactures semblables sera toujours réglé par la force des choses, de

manière à assurer un bénéfice raisonnable aux producteurs. Rien d'ailleurs n'a encore été fait pour populariser l'emploi du coke, et cependant tout ce qu'on prépare de ce combustible à Paris est vendu, et souvent même retenu d'avance; la publication d'une instruction simple et bien rédigée, quelques essais faits en public pour démontrer l'avantage de l'application de ce combustible aux différents arts et métiers en augmenteraient sans doute beaucoup la consommation. Nous pensons donc, d'après toutes ces considérations, que l'avenir ne présente pas sous ce rapport des chances plus défavorables aux nouvelles usines d'éclairage à Paris, que celles que l'on rencontre dans presque toutes les spéculations qui ont la fabrication pour base.